

les concessions originaires et tous les changements qui ont eu lieu par succession, vente, achat ou autrement jusqu'en 1854, seront consignés dans la forme la plus compacte et la plus intelligible.

On continue sans relâche à faire l'index, l'analyse, et la classification des documents pour qu'ils puissent servir le plus commodément possible aux chercheurs. Les manuscrits non reliés qui ont été ajoutés à la collection depuis la date du dernier rapport, ainsi que ceux qu'on avait reçus antérieurement, mais qui n'étaient pas alors classifiés, ont été mis en ordre, classifiés et reliés s'ils en étaient susceptibles; quant à ceux qui ne pouvaient l'être, ils ont été renfermés dans des cartons, après avoir été remis en état par les procédés que l'expérience a enseignés comme étant les plus sûrs. On n'a épargné aucune peine pour rendre accessibles au public les additions faites à la collection aussitôt que possible après leur réception, et pour les arranger aussi convenablement que l'espace le permettait. Les nombreuses demandes de renseignement qui nous sont adressés sur des points d'un intérêt historique, et les recherches faites personnellement par les intéressés, prouvent que la valeur de cette division du département commence à être mieux appréciée au fur et à mesure que l'œuvre fait des progrès. Il n'est guère besoin de dire qu'on a donné toute l'aide possible à ceux qui s'occupent de ces recherches, et il fait plaisir de savoir que les avantages résultant de cette aide ont été bien appréciés.

Il est regrettable qu'il n'ait pas été répondu à l'avis portant que les archives relatives aux fidèles sujets de l'Empire-Uni (*United Empire Loyalists*), les premiers colons du Haut-Canada, sont très incomplètes. On espérait que lors de la célébration du centième anniversaire de leur établissement, des mesures seraient adoptées pour rassembler et transmettre ici les documents de ce genre dans le but d'en assurer la conservation; en conséquence on avait adressé aux descendants des *Loyalists* des copies du rapport constatant cette lacune, et de plus des lettres à un bon nombre, mais cela n'a guère eu d'effet jusqu'à présent.

Les efforts faits pour retrouver les registres de naissances, mariages et décès, que tenaient les aumôniers de l'armée et de la marine, n'ont pas eu plus de succès. Ces registres sont d'une très grave importance pour les questions de succession, et quoiqu'il soit peu probable qu'on puisse les découvrir maintenant, néanmoins il est possible qu'il existe encore de ces registres parmi les papiers de famille de ceux qui ont exercé les fonctions d'aumônier dans l'armée ou la marine. Il est très à désirer que la plus grande publicité soit donnée au fait que ces registres manquent, et aussi que ceux qui le peuvent nous indiqueraient là où les recherches pour cet objet pourraient être faites avec quelque chance de succès.

“Quant aux personnes en possession de papiers de famille ou autres qui jetteraient quelque lumière sur l'histoire sociale, commerciale, municipale ou politique du pays,” il me sera bien permis d'appeler encore “leur attention sur l'importance qu'il y a de déposer ces documents dans les archives soit pour répondre aux besoins actuels, soit—si leur contenu ne permet pas de les rendre publics à présent—pour être consultés plus tard.”